

Instructions

- À remplir et à déposer auprès du secrétaire par tout candidat ou tiers inscrit qui demande la prolongation de la période de campagne en raison d'un déficit.
- Le présent avis doit être déposé au plus tard le 31 décembre de l'année d'une élection ordinaire et 45 jours après la date du scrutin dans le cas d'une élection partielle.

Section A : Nom du candidat et titre du poste

Nom du candidat

Nom de famille ou nom unique

Prénom(s)

Titre du poste pour lequel le candidat s'est présenté à l'élection

Nom ou numéro (le cas échéant) du quartier

Municipalité

Section B : Nom du tiers inscrit

Nom du tiers inscrit

Municipalité

Représentant officiel (s'il s'agit d'un syndicat ou d'une entreprise)

Nom de famille ou nom unique

Prénom(s)

Section C : Déclaration

Je, _____, donne avis par la présente au secrétaire et lui déclare que j'accuse (ou que le tiers inscrit que je représente accuse) un déficit et que je désire que la période de campagne soit prolongée conformément à l'article 88.24.

Signature du candidat, du tiers inscrit (ou du représentant officiel)_____
Date (aaaa/mm/jj)